



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Quistinic (56)

# Soutien au développement d'une agriculture biologique ou durable sur la commune

Pour favoriser l'installation et la pérennisation d'activités agricoles biologiques et durables sur son territoire, la municipalité multiplie les actions auprès de porteurs de projet qui souhaitent s'installer sur la commune.

Quistinic est une commune rurale d'un peu moins de 1 500 habitants rattachée à Lorient Agglomération depuis 2014. Grâce à des aménagements successifs, le bourg a retrouvé de l'attractivité, il attire à nouveau des habitants et des commerces se créent. La municipalité est très active pour soutenir le développement de l'économie locale, notamment les projets d'activité agricole en circuit court. Gisèle Guilbart, maire de Quistinic, explique que pour les faire connaître : « les élus organisent des rencontres avec la presse locale, insèrent des articles dans le bulletin municipal, proposent aux producteurs un emplacement gracieux sur l'un des deux petits marchés hebdomadaires. » Elle ajoute que « les élus sont aussi invités à montrer l'exemple en consommant local ». Son engagement peut être plus important si elle dispose d'autres leviers pour faciliter la mise en route souvent difficile de ces activités.

### ➤ Soutien moral et logistique à une maraîchère

Il y a quelques années, la municipalité est interpellée par une jeune femme, Laure V., qui a acheté 3 ha de terres sur la commune, via le site internet « Le bon coin ». Elle envisage de se lancer dans une activité de maraîchage biologique mais ne dispose pas encore de matériel. Alors, un élu agriculteur l'a aidée à labourer sa terre et la commune l'a également aidée à trouver un logement social en demandant à



Hélène, maraîchère bio à Quistinic

la communauté de communes de diminuer le loyer initial. La mairie lui a aussi octroyé une place sur le marché. La jeune femme a assez vite arrêté son activité mais elle a été reprise par un jeune homme qui travaille également 6 mois de l'année pour le chantier d'insertion municipal de Poul Fétan, le principal site touristique de la commune.

### ➤ Une commande pour la cantine

Un autre couple, Hélène et Jérémy, ont profité d'un plan social de leur ancien employeur pour concrétiser leur souhait de s'installer en agriculture biologique. Le couple dispose de 3,8 ha de terre et d'un verger de 29 pommiers certifiés bio ainsi que de 5 000 m<sup>2</sup> de terre en cours de certification. Pour la soutenir, la municipalité a demandé au prestataire qui fournit

## Démarche cohérente



« Produits locaux » rime avec « matériaux locaux » pour les élus de Quistinic qui sont favorables à une économie circulaire. Ainsi, pour la construction du Pôle enfance, l'isolation a été faite avec de la paille bio produite dans une parcelle communale, les murs ont été construits avec de la terre prise sur place, les barrières sont en châtaignier issus du bois voisin. La future école sera construite de la même manière. C'est au nom de cette logique de développement local qu'ils soutiennent avec leurs moyens l'émergence d'une agriculture bio sur leur territoire. ■

la cantine (Convivio) de lui acheter une partie de sa production. La maraîchère propose également des paniers à partir de 5 € que les clients peuvent récupérer le jeudi à la sortie de l'école, et le vendredi matin, sur la place de l'Église, où elle vend ses produits jusqu'à 13 h.

### ➤ Un soutien à l'accès au foncier

Une habitante, Julie Le H. s'était installée sur une ferme de 3 hectares. L'objectif était que son mari, Ulrich, s'installe avec elle pour devenir boulanger mais pour cela il leur fallait trouver d'autres terres. Par l'intermédiaire de la municipalité ils ont pu louer sur la commune quatre hectares en friches dans une zone artisanale propriété de la communauté de communes : 1 ha alloué au paysan boulanger via un bail rural et les 3 ha restants avec un bail précaire.

Un autre habitant, Louis S., producteur de bœuf bio, n'avait pas les moyens d'acheter des terres qui lui étaient jusqu'alors mises à disposition. Pour compenser cette perte de surface, la commune a décidé, dans un premier temps, de lui mettre à disposition gratuitement une réserve foncière classée 2AU dans le PLU. Puis elle a été requalifiée inconstructible, ce qui a permis une location à long terme avec un bail rural.

“ Ces projets d'agriculture durable et bio sont en résonance avec ceux de la commune et les attentes de plus en plus nombreuses de nos habitants ”



Gisèle Guilbart  
Maire

© BRUDED

### ➤ La mise à disposition de services

Un couple, Julien P. et Mélanie S., ont repris une petite exploitation. Lui travaille l'osier, elle produit du fromage de chèvre. Leur objectif était de faire également du pain mais ils ne possèdent pas de four. La municipalité propose alors de leur mettre à disposition le four à pain du village touristique de Poul Fétan via une « mise à disposition de service » avec le conseil départemental du Morbihan, qui en est le gestionnaire délégué. La commune lui commande dorénavant du pain pour la cantine scolaire une fois par semaine.

Par ailleurs la commune a des réserves foncières qu'elle met à disposition gratuitement pour de l'éco-pâturage ou pour réaliser du foin, « à condition simplement de maintenir la clôture en état ».

### ➤ Un soutien à l'installation d'un GFA

Un agriculteur de la commune voisine de Lanvaudan céda

son exploitation d'une trentaine d'hectares. Ces terres intéressaient l'un de ses voisins désireux de s'agrandir. Dans le même temps, une jeune femme, Marie-Laure, avait le projet d'élever des chèvres dans le secteur mais ne disposait pas du foncier nécessaire. Informée de ce projet, l'association Terre de Liens propose alors de créer un Groupement Foncier Agricole (GFA) pour se porter acquéreur des terres. Le comité technique SAFER valide le principe et délègue la vente à Terre de Liens. Les municipalités de Lanvaudan, Quistinic et Bubry facilitent l'organisation de réunions d'informations pour inciter les habitants à devenir à prendre des parts dans le GFA. Au final, près de soixante personnes vont s'engager, les terres sont achetées puis louées à la jeune éleveuse de chèvres. Pour faciliter son démarrage, les sociétaires décident que le loyer ne sera pas supérieur aux charges fixes du GFA. Au bout de 3 ans, certains sociétaires ont revendu leurs parts. La jeune éleveuse qui, entre temps, a embauché un salarié, en a racheté une partie. Puis le GFA a mis en place un loyer acceptable pour elle et les sociétaires, afin de pérenniser cette aventure collective.

### ➤ Un cercle vertueux

Bien que ces soutiens de la commune soient modestes ils sont souvent indispensables pour lancer ce type de projets. De son côté la municipalité est gagnante à voir se développer une agriculture respectueuse de l'environnement et des paysages, pourvoyeuse de produits locaux et d'emplois. Un plus pour l'image et l'attractivité de la commune. ■



La cantine commune aux deux écoles est située dans le Pôle enfance

© mairie de Quistinic

### CONTACT :

Gisèle Guilbart, maire / 02 97 39 71 08 / mairie.quistinic@wanadoo.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

